



Communauté de  
Communes du  
Pays de LUMBRES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE**  
**COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES**

N°14-03-14

L'an deux mil quatorze, le lundi 17 mars à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert CHIQUET, Président, suite à la convocation en date du 7 mars 2014.

**Présents :**

Mesdames HUGUET ; CHAMBELLAND ; CARVALHO ; PIRET ; REMBOTTE ; DE JONGHE ; DELRUE ; PILLON ; MAGNIER ; BOIN.

Messieurs GUYOT ; PRUVOST ; ALLOUCHERY ; BOUFFART ; DENQUIN ; LHEUREUX ; SENECAT ; HILMOINE ; CATOEN ; LEROY ; SAGNIER ; CROQUELOIS ; FOURNIER ; MAGERE ; DUCROCQ ; BOURGOIS ; WAUQUIER ; BAILLY ; COYOT ; WAVRANT ; EVRARD ; BACQUET ; DENUNCQ ; TELLIER ; LEFEBVRE ; LEMAITRE ; FOURRIER ; BAILLY ; DELATTRE ; WYCKAERT ; MONCHY ; KIELINSKI.

**Absents excusés :**

Madame LAMIABLE.

Messieurs DUWAT ; FRANQUE ; BRUGGEMAN ; CLABAUT ; COULOMBEL ; DEVIGNE ; DELANNOY.

**Absents :**

Madame BERNARD.

Messieurs VASSEUR ; CRETON ; GARENAUX ; LOVERGNE ; DUVIVIER ; JOUGLEUX ; CAPELLE ; CHARLEMAGNE ; DUFOUR ; LONGAVESNE ; GALLET ; BOUFFART ; HOCHART ; OTTEVAERE.

Monsieur Guy HILMOINE est élu secrétaire.

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL – VIREMENT ANTICIPE AU BUDGET "OFFICE DE  
TOURISME DU PAYS DE LUMBRES"**

Pour parer à l'insuffisance de trésorerie du budget de l'Office de Tourisme, il est nécessaire d'effectuer dès aujourd'hui un virement de 10.000 € du budget principal. Cette opération ne peut se faire qu'après le vote du budget primitif ou sur décision expresse du conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** le virement anticipé de 10.000 € du budget principal au budget de l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Accusé de réception en préfecture  
062-246201016-20140317-14-03-14-DE  
Date de télétransmission : 20/03/2014  
Date de réception préfecture : 20/03/2014